

## L'accélérateur de projets

L'accélérateur de projets des services de l'État dans les Hautes-Pyrénées vise à faciliter les procédures administratives des projets matures des collectivités et des entreprises.

A l'automne 2021, **45 dossiers ont été déposés** ; de nombreuses instructions ont été accélérées, notamment des autorisations d'urbanisme (Vignec, Tournous-Devant, Bourisp, Hibarette), et des autorisations environnementales (comme celle du Relais à Vic-en-Bigorre).

<https://www.demarchessimplifiees.fr/com mencer/france-relance65>

## Aides-territoires



Cette plateforme destinée aux collectivités, associations, entreprises, centralise **plus de 2 690 aides** proposées par plus de 623 organismes (France Relance, ministères, agences, Régions,...), rendues plus accessibles grâce à un moteur de recherche et un système d'alertes personnalisées.

<https://aides-territoires.beta.gouv.fr/>

## L'ingénierie sur mesure

L'agence accompagne les collectivités locales pour tout projet qui participe à la transition écologique, au renforcement et à la cohésion des territoires.

**Cet accompagnement peut prendre plusieurs formes** : mise à disposition d'ingénierie d'un des partenaires de l'agence, financement d'une prestation ou recours à un marché à bons de commande de l'ANCT.

Ainsi, en 2021, grâce au marché à bons de commande ANCT :

- ✓ le syndicat mixte du Hautacam bénéficie d'un appui pour sa stratégie 4 saisons,
- ✓ la mairie de Lourdes élabore son plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics, visant le label « destination pour tous ».

## Qui contacter ?

⇒ votre sous-préfet d'arrondissement

⇒ ou bien la DDT : votre délégué territorial

(arrondissements Argelès-Gazost et Bagnères de Bigorre :

Mme Armelle Arné-Gabas, [armelle.arne-gabas@hautes-pyrenees.gouv.fr](mailto:armelle.arne-gabas@hautes-pyrenees.gouv.fr) ;  
arrondissement Tarbes : M. Thierry Mano, [thierry.mano@hautes-pyrenees.gouv.fr](mailto:thierry.mano@hautes-pyrenees.gouv.fr))

⇒ ou par voie électronique : [pref-anct@hautes-pyrenees.gouv.fr](mailto:pref-anct@hautes-pyrenees.gouv.fr)

# ANCT dans les Hautes – Pyrénées

## 2020 – 2021 deux années au service des territoires

### — ÉDITO

L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) a vocation à accompagner les projets des collectivités locales. En tant que délégué territorial de l'ANCT pour les Hautes-Pyrénées, j'ai demandé à mes services d'organiser la réponse de l'État aux sollicitations des collectivités autour d'un guichet unique, d'accompagner et de trouver des solutions d'ingénierie avec les opérateurs locaux.

Ce panorama illustre les premières actions de l'ANCT dans les Hautes-Pyrénées pour 2020 et 2021.

*Rodrigue Furcy, Préfet des Hautes-Pyrénées*



## ANCT : c'est quoi ?

Créée au 1er janvier 2020, l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) est un nouveau partenaire pour les collectivités locales. Elle assure principalement un rôle de « fabrique à projets » :

- **concrétiser les projets de territoire**
- **s'adapter au plus près des besoins**
- **faire face aux nouveaux défis**

L'ANCT intervient à travers des **programmes d'intervention territorialisés**, des **contractualisations** et une **offre de services sur mesure en matière d'ingénierie de projet**.

### LA DÉLÉGATION TERRITORIALE DE L'ANCT

- une agence au plus près des territoires
- un guichet unique

Organisée autour du préfet des Hautes-Pyrénées, délégué territorial de l'ANCT et de la directrice adjointe de la direction départementale des territoires (DDT), déléguée territoriale adjointe, la délégation s'appuie sur les trois sous-préfets d'arrondissements et les équipes de la préfecture et de la DDT.



## France services

Le déploiement du programme France services dans le département, initié fin 2019, a permis la labellisation de 11 structures. En 2022, **18 France services** mailleront le territoire. Ce programme est piloté et coordonné au niveau national par l'ANCT, avec l'appui de la Banque des territoires.



J. Gourault – Inauguration France Services Lourdes – 29 mars 2021

## Plan avenir montagnes



Par ce plan lancé mi 2021, des moyens importants seront mobilisés par l'État en 2021 et 2022 pour favoriser l'émergence d'une nouvelle offre touristique plus durable et résiliente, adaptée à la diversité des territoires de montagne. **Dès 2021, 19 projets d'investissement en montagne sont retenus**, ainsi que le financement d'un chargé de mission.

## Numérique



L'ANCT porte différents dispositifs pour un numérique inclusif. Parmi eux, les conseillers numériques, financés par l'État, proposent des ateliers d'initiation au numérique au plus proche de chaque citoyen. Les Hautes-Pyrénées ont ainsi pu bénéficier du recrutement de **25 conseillers numériques** déployés sur l'ensemble du territoire.

Le lancement du programme « France Mobile » porté par l'ANCT a permis la concrétisation du New Deal signé en 2018 entre l'État et les acteurs de la téléphonie mobile. **26 sites haut-pyrénéens font l'objet d'un arrêté ministériel pour une mise en service progressive de pylônes 4G.**



A. De Montchalin – Déploiement fibre optique Tournay – 26 février 2021

## Le programme « ponts »

Suite à l'appel à candidatures fin 2020, **314 communes des Hautes-Pyrénées bénéficieront en 2022 de l'expertise du CEREMA** pour le recensement et le diagnostic des l'état des ouvrages d'art présents sur la commune.

## Petites villes de demain

Les **14 villes du département lauréates « petites villes de demain »** ont établi leur convention d'adhésion en 2021. Neuf chefs de projets sont (ou seront) recrutés, grâce au co-financement ANCT, pour la mise en œuvre d'actions de dynamisation de ces centralités.



- Arreault,
- Argelès-Gazost,
- Bagnères-de-Bigorre,
- Castelnau-Magonac,
- Cauterets,
- Lannemezan,
- Loures-Barousse
- Maubourguet,
- Rabastens-de-Bigorre,
- Saint-Lary-Soulan,
- Saint-Laurent-de-Neste,
- Trie-sur-Baïse,
- Tournay,
- Vic-en-Bigorre

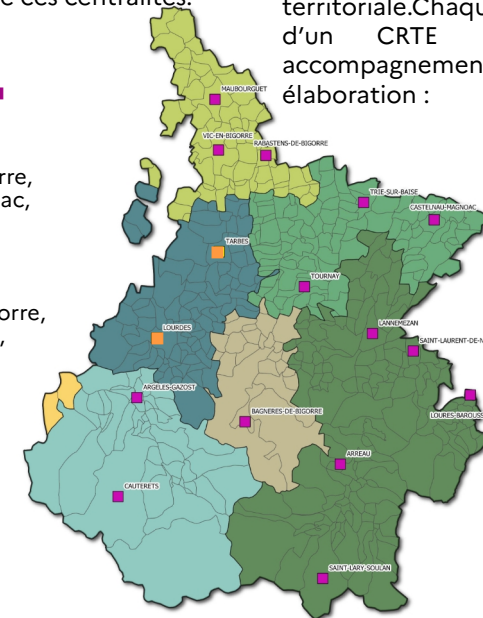


## Action cœur de ville

Depuis sa signature en 2018, le contrat « **action cœur de ville** » de Tarbes et Lourdes a permis de mobiliser tous les partenaires pour la revitalisation des centre- villes : **plus de 6 M€ d'aide pour réaliser 15 projets publics et rénover 300 logements.**

## CRTE

Les six Contrats de Relance et de Transition Écologique (CRTE) couvrent l'ensemble du département 65. Ces contrats intégrateurs expriment le projet du territoire, avec pour double ambition la transition écologique et la cohésion territoriale. Chaque territoire porteur d'un CRTE bénéficie d'un accompagnement de l'ANCT pour son élaboration :



- CA Tarbes-Lourdes-Pyrénées,
- CC Haute-Bigorre,
- CC Pyrénées Vallées des Gaves,
- PETR des Coteaux,
- PETR du pays des Nestes,
- PETR Val d'Adour,



## Territoire d'industrie

Sur les territoires d'industrie **Lacq-Pau-Tarbes et Neste-Comminges**, les moyens de l'État et de ses opérateurs convergent avec ceux des collectivités pour la reconquête industrielle. **Plus de 26 millions d'euros** du plan de relance accompagnent les investissements de 30 entreprises haut-pyrénéennes situées dans ces territoires d'industrie.